

Lire *Un Souvenir de Solferino*

Analyse Document écrit et Espace *Défendre la Dignité humaine*

Public	: élèves à partir de 13 ans.
Disciplines	: Droit, Education citoyenne, Sciences humaines, Français
Conditions de réalisation	: avant ou après la visite de l'exposition <i>L'Aventure humanitaire - Défendre la dignité humaine</i> .
Temps de réalisation	: 45 minutes
Compétences	: Lecture, compréhension, réflexion.
Sources :	: par Bruno Corthésy, commissaire de l'exposition Henry Dunant + Gustave Moynier : un combat, MICR, octobre 2010 à mai 2011,.

Principe de l'activité

Visite de l'exposition *L'Aventure humanitaire*, espace thématique *Défendre la dignité humaine* et par extension les autres espaces. Des extraits du *Souvenir de Solferino* sont reproduits. Ci-dessous, vous trouverez un extrait plus long.

INTRODUCTION

Après l'épisode de Solferino, Dunant revient à Genève où il doit s'occuper de ses affaires. Mais l'intérêt que suscitent ses récits de guerre le pousse à les mettre par écrit. S'aidant notamment des conseils techniques du Dr Louis Appia, Dunant décrit les horreurs de la bataille et de ses suites. Il conclut en lançant un appel à la création de sociétés de secours pour les blessés de guerre, reconnues et respectées par toutes les parties belligérantes.

Proposition de question à aborder :

Qu'est-ce qui, dans les propositions de Dunant, semble avoir été mis en application et qu'est-ce qui n'a pas pu l'être ?

Texte :

Un souvenir de Solferino de Henry Dunant, 1862, pp. 150-153.

Mais pourquoi avoir raconté tant de scènes de douleur et de désolation, et avoir peut-être fait éprouver des émotions pénibles? Pourquoi s'être étendu comme avec complaisance sur des tableaux lamentables, et les avoir "retracés d'une manière qui peut paraître minutieuse et désespérante ?

A cette question toute naturelle, qu'il nous soit permis de répondre par cette autre question:

N'y aurait-il pas moyen de fonder des Sociétés *volontaires* de secours qui auraient pour but de donner ou de faire donner, en temps de guerre, des soins aux blessés !

Puisqu'il faut renoncer aux vœux et aux espérances des membres de la Société des amis de la paix, ou aux rêves de l'abbé de St. Pierre et aux inspirations d'un comte de Sellon; puisque les hommes continuent à s'entretuer sans se haïr, et que le comble de la gloire est, à la guerre, d'en exterminer le plus grand nombre; puisque l'on déclare, comme l'affirme le comte Joseph de Maistre, que «la guerre est divine; » puisque l'on invente tous les jours, avec une persévérance digne d'un meilleur but, des moyens de destruction plus terribles que ceux que l'on possède déjà, et que les inventeurs de ces engins meurtriers sont encouragés dans la plupart des grands Etats de l'Europe, où l'on arme à qui mieux mieux;

Pourquoi ne profiterait-on pas d'un temps de tranquillité relative et de calme pour résoudre une question d'une si haute importance, au double point de vue de l'humanité et du christianisme?

Une fois livré aux méditations de chacun, ce sujet provoquera sans doute les réflexions et les écrits de personnes plus habiles et plus compétentes; mais ne faut-il pas d'abord que cette idée présentée aux diverses branches de la grande famille européenne fixe l'attention et conquière les sympathies de tous ceux qui ont une âme élevée et un cœur susceptible de s'émouvoir aux souffrances de leurs semblables?

Des Sociétés de ce genre, une fois constituées, et avec une existence permanente, demeureraient en quelque sorte inactives en temps de paix¹, mais elles se trouveraient tout organisées vis-à-vis d'une éventualité de guerre; elles devraient obtenir la bienveillance des autorités du pays où elles auraient pris naissance, et solliciter, en cas de guerre, auprès des souverains des puissances belligérantes, des permissions et des facilités pour conduire leur œuvre à bonne fin. Ces Sociétés devraient donc renfermer dans leur sein, et pour chaque pays, comme membres du comité supérieur dirigeant, des hommes aussi honorablement connus qu'estimés. Ces comités feraient appel à toute personne qui, pressée par des sentiments de vraie philanthropie, consentirait à se consacrer momentanément cette œuvre, laquelle consisterait 1° à apporter, d'accord avec les Intendances militaires, c'est-à-dire avec leur appui et leurs directions au besoin, des secours et des soins sur un champ de bataille au moment même d'un conflit; puis, 2° à continuer, dans les hôpitaux, ces soins aux blessés jusqu'à leur entière convalescence. Ce dévouement, tout spontané, se rencontrerait plus aisément qu'on n'est porté à le penser, et bien des personnes, désormais certaines d'être utiles et convaincues de pouvoir faire quelque bien en étant encouragées et facilitées par l'Administration supérieure, iraient certainement, même à leurs propres frais, remplir pour un peu de temps une tâche si éminemment philanthropique. Dans ce siècle accusé d'égoïsme et de froideur, quel attrait pour les cœurs nobles et compatissants, pour les caractères chevaleresques, que de braver les mêmes dangers que l'homme de guerre, mais avec une mission toute volontaire de paix, de consolation et d'abnégation.

¹ Ces Sociétés pourraient même rendre de grands services pendant des époques d'épidémie, ou dans des désastres, comme des inondations, des incendies; le mobile philanthropique, qui leur aurait donné naissance, les ferait agir dans toutes occasions où leur action pourrait s'exercer.